

Commune de
SERRIERES EN CHAUTAGNE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 9
Votants : 13

L'an deux mil vingt-deux et le 05 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de SERRIERES EN CHAUTAGNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2022

PRESENTS : Jean-Marc JOURDAN – Sandrine PERRIN

Kévin TORRES-FERREIRA – Pierre-Alexandre BONVARLET – Sylvie LAMOUR – Jacques MAILLET – Gaëtan PIEDVACHE – Nadine TRUCHE

ABSENTS EXCUSES : Nicole PARIS (procuration à Sylvie LAMOUR) – Céline LYARD (procuration à Pierre-Alexandre BONVARLET – Alexandre MERLE (procuration à Brigitte TOUGNE-PICAZO) – Allison MUGNIER (procuration à Nadine TRUCHE)

ABSENT : David BOTTOLI – Mylène MOLLEX

Secrétaire de séance : Jacques MAILLET

OBJET :

VII – Modification de la délibération du 07 avril 2022 créant un poste d'adjoint d'animation à temps plein

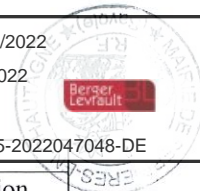
Le 07 avril 2022 le Conseil Municipal créait, entre autre, un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe permettant un renfort temporaire pour le service périscolaire.

L'enjeu aujourd'hui se porte plus sur les difficultés rencontrées pour effectuer la gestion administrative de ce service.

Pour ce faire il est envisagé de recruter un responsable du service cantine/garderie périscolaire qui sera bien évidemment chargé de faire de l'animation mais également du travail de direction.

Un tel poste ne peut se recruter via un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe. Il convient donc de supprimer ce poste et de créer un poste d'adjoint d'animation principal ayant pour indice brut maximal 558, qui correspond à l'indice majoré maximal 473 ce qui porte, au maximum à 2 216.49 euros le traitement brut mensuel.

Pour se faire il convient de modifier le tableau des emplois non permanents de la façon suivante :



Emplois non permanents			
Grade	Temps	Nombre	Création
Service cantine			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35 h utilisées 6h	1	05/11/2015
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35 h	1	07/04/2022
Service technique			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35 h utilisées 17.5 h	1	07/04/2022
Service animation			
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35 h	1	07/04/2022
Adjoint d'animation principal	35 h	1	05/07/2022
Service administratif			
Adjoint administratif	35 h	1	07/04/2022
Rédacteur	35 h	1	07/04/2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'ADOPTER les propositions de création, suppression de poste mentionnées ci-dessus,

DE MODIFIER en conséquence le tableau des emplois ;

D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Brigitte TOUGNE-PICAZO

